



ECO-UNIPRO
DESCALE-PRO



**CLEANING and DESCALE PRODUCT
COSH SHEETS**

.....

.....

...

SOMMAIRE

Attention pour COMBI

I PRODUIT DETERGENT LIQUIDE ECOLOGIQUE pour l'industrie alimentaire

Fiche Technique **p 4**
Version 1 (09/01/2009)

Fiche de Donnée de Sécurité **p 5**
Version 2 (05-03-2008)

Attention uniquement pour COMBI

II PRODUIT DE DETARTRAGE

Fiche Technique **p 12**
Version du 18/01/2008

Fiche de Donnée de Sécurité **p 13**
Version 1 (12-12-2007)

CONTENT

Products for COMBI

I PRODUCT DETERGENT FOR OVEN CLEANING

Product Data Sheet (EC Regulation N°1907/2006) **p 20**
Version 1 of 09/01/2009

Safety Data Sheet **p 21**
Version 2 (05-03-2008)

Attention : product for COMBI

II PRODUCT OF DESCALING

Product Data Sheet **p 28**
Version of 18/01/2008

Safety Data Sheet **p 29**
Version 2 (12-12-2007)

ECO-UNIPRO

DETERGENT LIQUIDE ECOLOGIQUE POUR LE LAVAGE AUTOMATIQUE DES FOURS de CUISSON VAPEUR

CARACTERISTIQUES :

100 % écologique

Liquide couleur paille.

pH : alcalin

Miscible dans l'eau en toute proportion.

A base de tensio-actif d'origine végétale

Densité : 1,2

Totalement biodégradable

Sans allergènes

Sans phosphates

Sans substances toxiques

Conforme à l'Arrêté du 08.09.1999 relatif au nettoyage du matériel
pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

PROPRIETES :

Formulé à partir d'une base alcaline forte, de tensioactifs spécifiques d'origine végétale, la synergie de l'ensemble donne au produit un grand pouvoir dégraissant, un effet séchant et déperlant très important pour éviter l'effet de gouttes. Laisse un parfait état de surface après rinçage à l'eau.

MODE D'EMPLOI :

Généralement par doseur électronique de 3 à 5 % en fonction des salissures et du TH de l'eau.

Le rinçage s'effectue à l'eau.

Utiliser une température comprise entre 50 et 80°C.

APPLICATIONS :

Pour le lavage automatique des fours cuissons vapeur

RECOMMANDATIONS :

Consulter la fiche de données de sécurité avant emploi.

Déconseillé sur certaines peintures, aluminium, galvanisé et en général sur tous les métaux doux.

GARANTIE : NE CONTROLANT PAS LES APPLICATIONS, IL IMPORTE A L'UTILISATEUR DE S'ASSURER, PAR DES ESSAIS, QUE
LE PRODUIT CONVIENT BIEN A L'USAGE AUQUEL IL LE DESTINE.
NOTRE GARANTIE NE SAURAIT EXCEDER LE REMPLACEMENT D'UN PRODUIT RECONNU DEFECTUEUX.

ECO-UNIPRO

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1 IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE

Identification de la substance ou de la préparation :

 Nom : LM 950 ECO **ECO-UNIPRO**

Code du produit : N2423

Identification de la société/entreprise :

 Fournisseur : **HOBART**

**Hobart House,
 51 The Bourne,
 Southgate,
 London
 N14 6RT
 www.hobartuk.com**

 Société : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>

Utilisation de la substance / préparation :

DEGRAISSANT FOUR

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit n'est pas classé comme inflammable.

Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

Risque d'effets corrosifs graves.



R35	Provoque de GRAVES BRÛLURES
------------	------------------------------------

3 COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Libellés des phrases R figurant au paragraphe 3 : voir paragraphe 16.

Substances Dangereuses représentatives

(présente dans la préparation à une concentration suffisante pour lui imposer les caractères toxicologiques qu'elle aurait à l'état pur à 100%).

INDEX	CAS	CE	Nom	Symb.	R :	%
011-002-00-6	1310-73-2	215-185-5	HYDROXYDE DE SODIUM	C	C; R35	10 <= x % < 25
019-002-00-8	1310-58-3	215-181-3	HYDROXYDE DE POTASSIUM	C	C; R35 Xn; R22	10 <= x % < 25
Autres substances apportant un danger :						
Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente						
Substances présentes à une concentration inférieure au seuil minimal de danger						
Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente						
Autres substances ayant des Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :						
Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente						

4 PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.
NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Lors d'accidents aigus, demander, dans tous les cas, l'avis d'un médecin en précisant le pH de la solution, si possible. Les risques sont particulièrement graves lorsque le pH est inférieur à 1.5 ou supérieur à 11.5.

En cas d'exposition par inhalation :

En cas d'inhalation transporter le patient à l'aire libre et le garder au chaud et au repos.

Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle et faire appel à un médecin.

Si la personne est inconsciente, placer en position latérale de sécurité et appeler une ambulance médicalisée.

En cas de projection ou de contact avec les yeux :

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

En cas de projection ou de contact avec la peau :

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé, ceux-ci ne seront pas réutilisés avec d'être décontaminés.

Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant connu.

NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.

Lorsque la zone contaminée est étendue et/ou s'il apparaît des lésions cutanées, il est nécessaire de consulter un médecin ou de faire transférer en milieu hospitalier

En cas d'ingestion :

En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance médicalisée. Montrer l'étiquette au médecin.

En cas d'ingestion de solutions concentrées, NE PAS FAIRE boire et NE PAS FAIRE vomir. En cas d'ingestion de solution diluée, en très faibles quantités, faire boire un ou deux verres d'eau. S'il apparaît des douleurs rétro sternales et abdominales, des nausées et des vomissements, consulter le médecin.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non concerné.

Moyen d'extinction approprié :

Refroidir les récipients exposés au feu par pulvérisation d'eau.

Les agents d'extinction préconisés sont le dioxyde de carbone, les poudres et mousses chimiques.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité :

Eviter de pulvériser l'eau directement sur les bacs de stockage afin d'éviter tout débordement du produit.

Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Déconseillé : eau abondante en jet.

Risque particulier résultant de l'exposition à la substance en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits :

Ne pas respirer les fumées.

Ininflammable et inexplorable, cependant réagit aux métaux avec dégagement d'hydrogène, produit hautement inflammable.

6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles :

Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement :

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Placer des fûts en vue de l'élimination de déchets récupérés selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13)

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

Méthodes de nettoyage :

Neutraliser avec un décontaminant acide.

En cas de souillure du sol, et après récupération du produit en l'épongeant avec un matériau absorbant inerte et non combustible, laver à grande eau la surface qui est souillée.

Si le déversement est important, évacuer le personnel en ne faisant intervenir que des opérateurs entraînés munis d'un équipement de protection.

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

Manipulation :

Maintenir les locaux et postes de travail en parfaite état de propreté.

En cas de dilution, ajouter le produits dans l'eau JAMAIS l'inverse (risque de projection).

Prévention des incendies :

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Ne pas fumer.

Equipements et procédures recommandés :

Pour la protection individuelle, voir le paragraphe 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Eviter impérativement le contact du produit avec la peau et les yeux.

Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés, de préférence, en position verticale.

Equipements et procédures interdits :

Il est interdit de fumer, manger, boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

Ne jamais ouvrir les emballages par pression.

Il est recommandé de ne pas porter de verres de contact.

Stockage :

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit sec.

Conserver dans son emballage d'origine.

Ne pas stocker dans des récipients en acier non protégé.

Le sol des locaux sera imperméable et formera une cuvette de rétention afin qu'en cas de dispersion accidentelle, le liquide ne puisse se répandre en dehors.

Stocker dans des récipients en matières plastiques (polychlorure de vinyle ou polyéthylène).

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Utiliser des équipements de protection individuelle selon la Directive 89/686/CEE.

Valeurs limites d'exposition selon INRS ED 984 et Arrêté français du 30/06/04 :						
France	VME-ppm	VME-mg/m ³	VLE-ppm	VLE-mg/m ³	Notes	TMP N°
1310-58-3	-	-	-	2	-	-
1310-73-2	-	2	-	-	-	-
Valeurs limites d'exposition (2003-2006)						
UK/WELs	TWA	STEL	Ceiling	Définition	Critères	
1310-58-3	-	2 mg/m ³	-	-	-	
1310-73-2	-	2 mg/m ³	-	-	-	

Protection respiratoire :

Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés (à cartouches avec filtre P).

Protections des mains :

Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour des parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit.

En cas de risque de contact avec les mains, utiliser impérativement des gants appropriés.

Type de gants conseillé : Porter des gants en caoutchouc nitrile, néoprène ou PVC.

Protection des yeux et du visage :

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Mettre à la disposition du personnel des gants des écrans faciaux et des lunettes de sécurité.

Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

Protection de la peau :

Porter des vêtements de protection appropriés et en particulier une combinaison et des bottes. Ces effets seront maintenus en bon état et nettoyés après usage.

Pour plus de détails voir paragraphe 11 de la FDS – informations toxicologiques.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales :	
Etat physique	Liquide Fluide
Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement :	
pH de la substance / préparation	Base forte
Quand la mesure du pH est possible, sa valeur est	Non précisée
Point / intervalle d'ébullition :	Non précisé
Intervalle de Point Eclair	Non concerné
Pression de vapeur	Non concerné
Densité	> 1
Hydro solubilité	Soluble
Autres informations :	
Point / intervalle de fusion	Non précisé
Température d'auto-inflammation	Non précisé
Point / intervalle de décomposition	Non précisé

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique paragraphe 7 de la FDS.

Matières à éviter :

Réactions très vives avec : acide acétique, acroléine, acrylonitrile, trichlorure d'azote et dioxyde de chlore. Avec le 1,2-dichloroéthylène, le trichloréthylène et le tétrachloroéthylène, il se forme du monoacétylène et du dichloroacétylène, composés qui explosent facilement.

Produits dangereux :

A hautes températures et par corrosion des métaux, possibilité de formation d'hydrogène inflammable et explosive.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Des substances contenues laissent conventionnellement prévoir qu'une application sur la peau saine et intacte d'un animal provoque des destructions tissulaires en moins de trois minutes.

En cas d'exposition par inhalation :

Irritation intense des muqueuses oculaires et respiratoires : hyperhémie conjonctivales, larmoiement, douleur oculaire et rétrosternales, toux et dyspnée. Il faut craindre la survenue d'un œdème pulmonaire lésionnel.

En cas d'ingestion :

Douleurs buccales, rétrosternales et épigastriques. Les vomissements sont fréquents et sanglants. Brûlures sévères de la cavité bucco-pharyngée.

En cas de projections ou de contact avec la peau :

Les projections de solutions concentrées sont responsables de lésions caustiques sévères si une décontamination n'est pas rapidement réalisée.

La guérison est lente avec parfois des cicatrices rétractiles.

En cas de projections ou de contact avec les yeux :

Les projections de solutions concentrées sont responsables de lésions caustiques sévères, si une décontamination n'est pas rapidement réalisée. En cas d'atteinte, des séquelles invalidantes sont possibles : opacités cornéennes, cataracte, glaucome...

Possibilité d'atteinte de tous les tissus de l'œil avec risque de cécité.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée écologique sur la préparation elle-même n'est disponible.

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

Écotoxicité :

Pour l'Hydroxyde de Potassium en solution à 50% - POISSON – CL50 (24 h) = 80 mg/l, DAPHNIES – CL50 (24 h) = 270mg/l.

Pour l'hydroxyde de sodium POISSONS – CL50 (96 h) = 125 mg/l, DAPHNIES – CE50 (48 h) = 40mg/l. Nocif pour les organismes aquatiques en raison du pH alcalin.

Le produit dilué est rapidement neutralisé.

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Déchets :

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés :

Vider complètement le récipient. Conserver la(les) étiquettes sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

Dispositions locales :

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n° 2000-914 du 18 septembre 2000 relative à la partie Législative du code de l'environnement. On retrouve les différents textes de l'Article L.541-1 à l'Article L.541-50 se trouvant au Livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets), Chapitre I (Elimination des déchets et récupération des matériaux).

14 INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

Transporter le produit conformément aux disposition de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'ICAO/IATA pour le transport par air (ADR 2007 – IMDG 2006 – ICAO/IATA 2007).
UN3266 = LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.
(Hydroxyde de potassium, hydroxyde de sodium)

ADR/RID	Classe	Code	Groupe	Etiquette	Ident.	QL	Dispo.
	8	C5	II	8	80	LQ22	274



IMDG	Classe	2° Etiq.	Groupe	QL	FS	Dispo.		
	8	-	II	1 L	F-A,S-B	274 944		
IATA	Classe	2° Etiq.	Groupe	Passager	Passager	Cargo	Cargo	note
	8	-	II	808	1 L	812	30 L	A3
	8	-	II	Y808	0.5 L	-	-	-

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes Préparations> 1999/45/CE et de ses adaptations.

A aussi été pris en compte la directive 2004/73/CE portant 29ème adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses).

Ce produit n'est pas classé comme inflammable.

Classement de la Préparation :**Contient du :**

215-185-5	HYDROXYDE DE SODIUM
215-181-3	HYDROXYDE DE POTASSIUM

Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence:

R 35	Provoque de graves brûlures
S 26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S 36/37/39	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S 45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S 60	Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux

16 AUTRES DONNÉES

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison des textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

Libellés des phrases R figurant au paragraphe 3:

R 22	Nocif en cas d'ingestion.
R 35	Provoque de graves brûlures.

Etiquetage du contenu (Règlement CE n°648/2004 - 907/2006):

- moins de 5% de : agents de surface non ioniques

DESCALE-PRO

LIQUIDE DETARTRANT ACIDE

CARACTERISTIQUES :

Aspect : Liquide translucide

pH : 2

Densité : 1,2

Biodégradabilité > à 90 %

5 mn < TPS contact < 15 mn

Température jusqu'à 60°C

Conforme à l'Arrêté du 08.09.1999 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

PROPRIETES :

Ses constituants tensioactifs accroissent son acidité,

Facilite le dégraissage et le détartrage

Il redonne l'éclat du neuf.

Son acidité lui procure une activité désinfectante.

Conforme aux normes NF EN 1040 (1%) et NF EN 1276 (1%)

MODE D'EMPLOI :

Injecter directement le produit dans l'eau de rinçage à l'aide des doseurs automatiques.

Dose d'emploi : de 50 à 200g/l d'eau chaude

APPLICATIONS :

Sur tous types de machines possédant un doseur spécifique :

Machine à laver, vaisselle, verrerie, autoclaves, cafetières, théières, marmites, percolateurs, stérilisateurs

Surchauffeurs, fontaines, matériel sanitaire, chaudière de fours vapeurs ...

Ne pas utiliser sur de l'aluminium ou alliages légers

RECOMMANDATIONS :

Consulter la fiche de données de sécurité avant emploi

GARANTIE : NE CONTROLANT PAS LES APPLICATIONS, IL IMPORTE A L'UTILISATEUR DE S'ASSURER, PAR DES ESSAIS, QUE LE PRODUIT CONVIENT BIEN A L'USAGE AUQUEL IL LE DESTINE.
NOTRE GARANTIE NE SAURAIT EXCEDER LE REMPLACEMENT D'UN PRODUIT RECONNU DEFECTUEUX.

DESCALE-PRO

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1 IDENTIFICATION

Identification de la substance ou de la préparation :

 Nom : **DETART DESCALE-PRO**

Code du produit : IMP 114

Identification de la société/entreprise :

 Fournisseur : **HOBART**

**Hobart House,
 51 The Bourne,
 Southgate,
 London
 N14 6RT
 www.hobartuk.com**

 Société : INRS / ORFILA [http : /www.centres-antipoison.net](http://www.centres-antipoison.net)
Utilisation de la substance / préparation :

DETERGENCE EN MILIEU ALIMENTAIRE

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit n'est pas classé comme inflammable. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

Risque d'effets corrosifs graves.

Autres données :

La classification corrosive est fondée sur une même valeur extrême de pH (selon la Directive 2001/59/CE, annexe VI, paragraphe 3.2.5).

Classement de la Préparation :

Provoque de graves brûlures.



3 COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Libellés des phrases R figurant au paragraphe 3 : voir paragraphe 16.

Substances Dangereuses représentatives

(présente dans la préparation à une concentration suffisante pour lui imposer les caractères toxicologiques qu'elle aurait à l'état pur à 100%.

INDEX	CAS	CE	Nom	Symb.	R :	%
007-004-00-1	7697-37-2	231-714-2	ACIDE NITRIQUE ...%	C O	C ; R35 O. R8	10 <= x % < 25
Autres substances apportant un danger :						
015-011-00-6	7664-38-2	231-633-2	ACIDE PHOSPHORIQUE ...%	C	C ; R34	10 <= x % < 25
Autres substances présentes à une concentration inférieure au seuil minimal de danger : :						
Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.						
Autres substances présentes ayant des Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :						
Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.						

4 PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.
NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

En cas d'exposition par inhalation :

(inhalation de brouillard).

Amener le sujet à l'air libre. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Mettre sous surveillance médicale.
Hospitaliser en cas de troubles.

En cas de projection ou de contact avec les yeux :

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.
S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

En cas de projection ou de contact avec la peau :

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé ; ceux-ci ne seront pas réutilisés avant d'être décontaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant connu.

NE PAS UTILISER des solvants ou des diluants.

Lorsque la zone contaminée est étendue et/ou s'il apparaît des lésions cutanées, il est nécessaire de consulter un médecin ou de faire transférer en milieu hospitalier.

En cas d'ingestion :

En cas d'ingestion accidentelle, NE PAS FAIRE boire et NE PAS FAIRE vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance médicalisée. Montrer l'étiquette au médecin.

Rincer abondamment la bouche et les lèvres à l'eau si le sujet est conscient.

Traitement spécifique et immédiat :

En cas de projection dans les yeux et sur la peau, traiter les YEUX EN PRIORITE.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié :

Eau pulvérisée.

Equipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu :

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Risque particulier résultant de l'exposition à la substance en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits :

Refroidir les récipients par pulvérisation d'eau.

A haute température : par corrosion des métaux, formation d'hydrogène inflammable et explosible.

6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles :

Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement :

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Placer des fûts en vue de l'élimination de déchets récupérés selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Méthodes de nettoyage :

Neutraliser avec un décontaminant basique, par exemple solution aqueuse de carbonate de sodium, ou autre.

En cas de souillure du sol, et après récupération du produit en l'épongeant avec un matériau absorbant inerte et non combustible, laver à grande eau la surface qui a été souillée.

Si le déversement est important, évacuer le personnel en ne faisant intervenir que des opérateurs entraînés munis d'un équipement de protection.

Attention : la neutralisation est exothermique

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

Manipulation :

Consignes de manipulation et de stockage applicables aux produits CORROSIFS.

Prévoir une ventilation et une évacuation appropriée au niveau des équipements. Manipuler en évitant les projections.

Prévention des incendies :

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Equipements et procédures recommandés :

Pour la protection individuelle, voir paragraphe 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Eviter impérativement le contact du produit avec la peau et les yeux.

Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

Equipements et procédures interdits :

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

Ne jamais ouvrir les emballages par pression.

Stockage :

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit sec

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Utiliser des équipements de protection individuelle selon la Directive 89/686/CEE

Mesure d'ordre technique :

Prévoir un renouvellement d'air et / ou une aspiration suffisante.

Valeurs limites d'exposition selon INRS ED 984 et Arrêté Français du 30/06/04 :

France	VME-ppm	VME-mg/m3	VLE-ppm	VLE-mg/m3	Notes	TMP N°
7664-38-2	0.2	1	0.5	2	-	-
7697-37-2	2	5	4	10	-	-
Valeurs limites d'exposition (2003-2006)						
Allemagne/AGW	VME	VME	Dépassement	Remarques		
7697-37-2	2 ml/m3	5.2 mg/m3	1 (I)	DFG.		

Protection respiratoire :

Prohiber l'inhalation de brouillard

Protection des mains :

Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour des parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit.

En cas de risque de contact avec les mains utiliser impérativement des gants appropriés.

Protection des yeux et du visage :

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Mettre à la disposition du personnel des gants des écrans faciaux et des lunettes de sécurité.

Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

Protection de la peau :

Porter des vêtements de protection appropriés et en particulier une combinaison et des bottes. Ces effets seront maintenus en bon état et nettoyés après usage.

Pour plus de détails voir paragraphe 11 de la FDS – Informations toxicologiques.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales :	
Etat physique	Liquide Fluide
Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement :	
pH de la substance / préparation	Acide fort
Quand la mesure du pH est possible, sa valeur est	Non précisée
PH en solution aqueuse :	1,5 à 1%
Point / intervalle d'ébullition :	Non précisé
Intervalle de Point Eclair	Non concerné
Pression de vapeur	Non concerné
Densité	> 1
Densité relative	1,20
Hydrosolubilité	Soluble
Autres informations :	
Point / intervalle de fusion	Non précisé
Température d'auto-inflammation	Non concerné
Point / intervalle de décomposition	Non précisé
Couleur :	Incolore

10 TABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique paragraphe 7 de la FDS.

Conditions à éviter :

Température inférieure à 5°C ou supérieure à 40°C

Matières à éviter :

Réaction aux alcalis et aux métaux

Produits de décomposition dangereux :

A haute température par corrosion des métaux, formation d'hydrogène inflammable et explosible.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Des substances contenues laissent conventionnellement prévoir qu'une application sur la peau saine et intacte d'un animal provoque des destructions tissulaires en moins de trois minutes.

En cas d'exposition par inhalation :

Corrosif pour les voies respiratoires.

En cas d'ingestion :

Brûlure douloureuse de la bouche, de la gorge, de l'œsophage et de l'estomac. Nausées, vomissements noirâtres, crampes abdominales, diarrhée. Risque d'œdème de la gorge avec étouffement. Risque d'état de choc (pâleur du visage, tendance à la syncope, pouls faible et irrégulier). Après quelques jours, risque d'aggravation de l'état général et risque de perforation abdominale.

En cas de projections ou de contact avec la peau :

Très corrosif pour la peau. Provoque de graves brûlures. Guérison lente. Cicatrices parfois rétractiles. La peau est savonneuse au toucher. Irritation intense, rougeur, gonflement de la peau. Ulcérations profondes, difficiles à guérir. Risque d'état de choc (pâleur du visage, tendance à la syncope, pouls faible et irrégulier) en cas de projection importante. Lors de contacts prolongés ou répétés : petites ulcérations, risque de dermatose.

En cas de projections ou de contact avec les yeux :

Brûlures graves de la conjonctive et de la cornée. Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Persistance et dégradabilité : Biodégradabilité des tensio-actifs supérieure à 90% conformément à la législation en vigueur.

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets :

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Emballages souillés :

Vider complètement le récipient. Conserver la(les) étiquettes sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

Réutiliser les emballages vides est fortement déconseillé.

Dispositions locales :

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n° 2000-914 du 18 septembre 2000 relative à la partie Législative du code de l'environnement. On retrouve les différents textes de l'Article L.541-1 à l'Article L.541-50 se trouvant au Livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets), Chapitre I (Élimination des déchets et récupération des matériaux).

14 INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'ICAO/IATA pour le transport par air (ADR 2007 – IMDG 2006 – ICAO/IATA 2007).

UN3264=LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.

(acide nitrique ...%).

ADR/RID	Classe	Code	Groupe	Étiquette	Ident.	QL	Dispo.
	8	CI	III	8	80	LQ7	274



IMDG	Classe	2° Etiq.	Groupe	QL	FS	Dispo.			
	8	-	III	5 L	F-A,S-B	223 274 944			
IATA	Classe	2° Etiq.	Groupe	Passager	Passager	Cargo	Cargo	note	
	8	-	III	818	5 L	820	60 L	A3	
	8	-	III	Y818	1 L	-	-	-	

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes Préparations> 1999/45/CE et de ses adaptations.

A aussi été pris en compte la directive 2004/73/CE portant 29ème adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses).

Ce produit n'est pas classé comme inflammable.

Classement de la préparation :

Corrosif



Contient :	007-004-00-1	ACIDE NITRIQUE
	015-011-00-6	ACIDE PHOSPHORIQUE

Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence :

R 35	Provoque de graves brûlures
S 26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S 36/37/39	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S 45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S 23	Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols (terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant)

Dispositions particulières :

La classification corrosive est fondée sur une valeur extrême de pH (selon la Directive 2001/59/CE, annexe VI, paragraphe 3.2.5).

Nomenclature des installations classées. (France) (Pour Quantité lire Quantité totale présente dans l'installation).

Acide Phosphorique (Emploi, stockage de l') : N°1611 – en (Quantité \geq 250 t) => Régime A et Rayon d'affichage de 1 km / en (Quantité \geq 50 t) mais (Quantité $<$ 250t) => Régime D.

ALIMENTARITE : Arrêté du 08/09/99 relatif aux substances autorisées pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à être mis au contact des denrées alimentaires.

Tableau des maladies professionnelles selon le Code du travail :

Tableau N°34 - Affections provoquées par les phosphates, pyrophosphates et thiophosphates d'alcoyle, d'aryle ou d'alcoylaryle et autres organophosphorés anticholinestérasiques ainsi que par les phosphoramides et carbamates hétérocycliques anticholinestérasiques.

Surveillance médicale spéciale selon l'arrêté du 11 juillet 1977 pour le phosphore et ses composés.

16 AUTRES DONNÉES

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Ce document s'applique au produit EN L'ETAT, conforma aux spécifications fournies par SANTOR SAS.

SANTOR SAS : tel : 01.39.33.24.60

Fax : 01.39.33.24.61

info@santor.fr

Les renseignements contenus dans cette fiche sont donnés de bonne foi et basés sur nos dernières connaissances relatives au produit concerné, à la date d'édition.

L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est destiné.

En cas de combinaisons ou de mélanges, s'assurer qu'aucun danger nouveau ne puisse apparaître.

Il appartient au destinataire du produit de se reporter à l'ensemble des textes officiels concernant l'utilisation, la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

L'utilisateur du produit doit également porter à la connaissance des personnes qui peuvent entrer en contact avec le produit (emploi, stockage, interventions diverses) toutes les informations nécessaires de sécurité du travail, à la protection de la santé et de l'environnement, en leur transmettant cette fiche de données de sécurité.

Cette fiche ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité.

Libellés des phrases R figurant au paragraphe 3:

R 34	Provoque des brûlures.
R 35	Provoque de graves brûlures
R 8	Favorise l'inflammation des matières combustibles.

ECO-UNIPRO

ECOLOGICAL LIQUID DETERGENT FOR THE AUTOMATIC WASHING OF THE OVEN OF COOKING VAPOR

CHARACTERISTICS :

100% ecological
Liquid color straw.
pH: alkaline
Miscible in water in any proportion.
Containing surface-active of vegetable origin
Density: 1.2
Completely biodegradable
Without allergens
Without phosphates
Without toxic substances
Conform to the Decree of the 08.09.1999 relating one to the cleaning of the material
which can be in contact with foodstuffs.

PROPERTIES :

Formulated starting from a strong alkaline base, the surface-active specific ones of vegetable origin, the synergy of the unit gives to the product a great grease-removing power, a very important effect drying and déperlant to avoid the effect of drops. Leave a perfect surface quality after rinsing to water..

DIRECTIONS FOR USE:

Generally by electronic batcher from 3 to 5% according to the stains and the TH of water.
The rinsing is carried out with water.
To use a temperature ranging between 50 and 80°C.

APPLICATIONS :

For the automatic washing of the furnaces cookings vapor

RECOMMENDATIONS :

To consult the card of data of safety before employment.
Disadvised on certain paintings, aluminum, galvanized and in general on all soft metals.

GUARANTEE: NOT CONTROLLING THE APPLICATIONS, IT IS IMPORTANT WITH THE USER TO MAKE SURE, BY TESTS, THAT THE PRODUCT IS APPROPRIATE WELL WITH USE FOR WHICH HE INTENDS IT.
OUR GUARANTEE COULD NOT EXCEED THE REPLACEMENT OF A PRODUCT FOUND DEFECTIVE.

ECO-UNIPRO

SAFETY DATA SHEET

1. IDENTIFICATION OF THE SUBSTANCE/PREPARATION AND OF THE COMPANY

Identification of the substance or preparation :

 Name : **LM 950 ECO ECO-UNIPRO**

Product Code : N2423

Company/undertaking identification :

 Supplier : **HOBART**

**Hobart House,
 51 The Bourne,
 Southgate,
 London
 N14 6RT
 www.hobartuk.com**

 Company : INRS / ORFILA [http : /www.centres-antipoison.net](http://www.centres-antipoison.net)

Use of the substance / preparation :

DETERGENT FOR FURNACE CLEANING

2 HAZARDS IDENTIFICATION

This product is not classed as flammable.

Refer to the recommendations regarding the other product present on the site.

Possibility of serious corrosive effects.



R35	Causes severe burns
------------	----------------------------

3 COMPOSITION / INFORMATION ON INGREDIENTS

Full text of risk phrases appearing in section 3 : see section 16.

Hazardous Substances present on their own

(present in the preparation at a sufficient concentration to give it the toxicological characteristics it would have in a 100% pure state).

INDEX	CAS	CE	Name	Symb.	R :	%
011-002-00-6	1310-73-2	215-185-5	SODIUM HYDROXIDE	C	C; R35	10 <= x % < 25
019-002-00-8	1310-58-3	215-181-3	POTASSIUM HYDROXIDE	C	C; R35 Xn; R22	10 <= x % < 25
Other substances representing a hazard :						
No known substance in this category present						
Substances present at a concentration below the minimum danger threshold						
No known substance in this category present						
Other substances with occupational exposure limits :						
No known substance in this category present						

4 FIRST AID MEASURES

As a general rule, in case of doubt or if symptoms persist, always call a doctor.

NEVER induce swallowing in an unconscious person.

When acute accidents happen, to ask for, in all the cases, the opinion of a doctor by specifying the pH of the solution, if possible. The risks are particularly serious when the pH is lower than 1.5 or higher than 11.5.

In the event of exposure by inhalation :

In the event of inhalation, transport the patient to free air and keep it with heat and rest.

If breathing irregular or is stopped, to practise the artificial respiration and call upon a doctor.

If the person is unconscious, place it in the position of safety.

In the event of splashes or contact with eyes :

Wash thoroughly with soft, clean water for 15 minutes holding the eyelids open.

If there is any redness, pain or visual impairment, consult an ophthalmologist.

In the event of splashes or contact with skin :

Remove all contaminated or stained clothing immediately.

Do not use them again until they have been decontaminated. Wash the skin thoroughly with soap and water or a recognised cleaner.

Do NOT use solvents or thinners.

If the contaminated area is widespread and/or there is damage to the skin, a doctor must be consulted or the patient transferred to hospital.

In the event of swallowing :

If swallowed accidentally, do not allow to drink, do not induce vomiting and transfer to hospital immediately by ambulance. Show the label to the doctor.

In the event of ingestion of concentrated solutions, DON'T MAKE drink and DON'T MAKE vomit. In the event of ingestion of solution diluted, in very small quantities, to make drink one or two glasses of water. If it appears abdominal pains and, nausea and vomiting, to consult a doctor.

5 FIRE-FIGHTING MEASURES

Not relevant.

Suitable extinguishing media :

Cool the containers exposed by fire.

The recommended agents of extinction are the carbon dioxide, the chemical powders and foams.

Extinguishing media which must not be used for safety reasons :

Avoid pulverizing water directly on the container of storage in order to avoid any overflow of the product.

Prevent the effluents to fire fighting from penetrating in the sewers and the rivers.

Not advised : abundant water.

Special exposure hazards arising from the substance or preparation itself, combustion products, resulting gases :

Don't breathe the fume.

Non flammable and non-exposable, however reacts to metals with hydrogen release, highly flammable product.

6 ACCIDENTAL RELEASE MEASURES

Personal precautions :

Avoid any contact with the skin and eyes.
Consult the safety measures listed under headings 7 and 8.

Environmental precautions :

Contain and control the leaks or spills with non-combustible absorbent materials such as sand, earth, vermiculite, diatomaceous earth in drums for waste disposal.
Prevent any material from entering drains or waterways.
Use drums to dispose of waste recovered in accordance with applicable regulations (see heading 13)
If the product contaminates waterways, rivers or drains, alert the relevant authorities in accordance with statutory procedures.

Methods for cleaning up :

Neutralise with an acidic decontaminant.
If the ground is contaminated, once the product has been recovered by sponging with an inert and non-combustible absorbent material, wash the contaminated area in plenty of water.
If a large amount has been spilt, evacuate all personnel and only allow intervention by trained operators equipped with safety apparatus.
Clean preferably with a detergent, do not use solvents.

7 HANDLING AND STORAGE

The regulations relating to storage premises apply to workshops where the product is handled.

Handling :

Maintain buildings and working stations in a perfect state of cleanliness.
In the event of dilution, never add the product in water, do the reverse (risk of projection).

Fire prevention :

Prevent access by unauthorised personnel.
Don't smoke.

Recommended equipment and procedures :

For personal safety, see § 8.
Observe precautions stated on label and also industrial safety regulations.
Product must not come into contact with the skin and eyes.
Provide safety showers and eyes washes in workshops where the product is handled constantly.
Started packing must be closed again carefully and preserved,, preferably, in driving position.

Prohibited equipment and procedures :

Smoking, eating and drinking are prohibited in premises where the preparation is used.
Never open the packages under pressure.
It is recommended not to carry contact lenses.

Storage :

Keep the container tightly closed in a dry place.
Keep in original packing.
Not to store in containers out of steel not protected.
The ground of the buildings will be impermeable and form a retention dike so that in the event of accident dispersion, the liquid cannot be spread with outside.

To store in containers out of plastics (polychloride of vinyl or polyethylene).

8 EXPOSURE CONTROL / PERSONAL PROTECTION

Use personal protection equipment as per Directive 89/686/EEC.

Exposure limit values per INRS ED 984 :						
France	VME-ppm	VME-mg/m3	VLE-ppm	VLE-mg/m3	Notes	TMP N°
1310-58-3	-	-	-	2	-	-
1310-73-2	-	2	-	-	-	-
Exposure limit values (2003-2006)						
UK/WELs	TWA	STEL	Ceiling	Definition	Criterion	
1310-58-3	-	2 mg/m3	-	-	-	
1310-73-2	-	2 mg/m3	-	-	-	
UK/OES	TWA	STEL	Ceiling	Definition	Criterion	
1310-58-3	-	2 mg/m3	-	-	-	
1310-73-2	-	2 mg/m3	-	-	-	

Respiratory protection :

When the workers are confronted with concentrations higher than the limits of exposure, they must carry suitable masks and counsel.

Hand protection :

Protective creams may be used for exposed skin, but they should not be applied after contact with the product.

Where there is a risk of contact with the hands, suitable gloves must be used.

Type of gloves recommended : gloves recommended : butyl rubber, neoprene, nitrile.

Eye and face protection :

Avoid contact with the skin and eyes.

Provide personnel with gloves, face masks and safety goggles. Provide eye washes in workshops where the product is constantly handled.

Skin protection :

Wear suitable protective clothing, in particular overalls and boots. These items must be kept in good condition and cleaned after use.

For further information, see § 11 of S.D.S. – Toxicological information.

9 PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

General information :	
Physical state	Fluid Liquid
Important health, safety and environmental information :	
pH of substance / preparation	Strongly basic
When a pH measure is possible, it has a value of	Not stated
Boiling point/boiling range :	Not specified
Flash Point interval	Not relevant
Vapour pressure	Not relevant
Density	> 1
Water solubility	Soluble
Others information :	
Melting point/melting range	Not specified
Self-ignition temperature	Not specified
Decomposition Point/decomposition range	Not specified

10 STABILITY AND REACTIVITY

The preparation is stable at the handling and storage conditions recommended per § 7 of the safety data sheet.

Material to avoid :

Sharp reactions with acetic aldehyde, acrolein, acrylonitrile and maleic anhydride. With 1-2 Dichloroethylene and trichloroethylene, it is formed made up monochloroacetylene and dichloroacetylene which can explode easily. Zinc, coppers, tin, aluminium, lead, bronzes, brass are susceptible of reacts with hydrogen release.

Hazardous decomposition products :

At high temperatures and by corrosion of metals, possibility of flammable and explosive hydrogen formation.

11 TOXICOLOGICAL INFORMATION

No data is available regarding the preparation itself.

It is generally agreed that substances contained are likely to cause tissue damage in less than three minutes after application to the healthy, unbroken skin of an animal.

In the event of exposure by inhalation :

Intense irritation of the ocular and respiratory mucous membranes : conjunctiva hyperaemic, whimpering, ocular pain, cough and dyspnea. It is necessary to fear occurred of an organic pulmonary oedema.

In the event of swallowing :

Pains oral, intestinal and epigastria. The vomiting is frequent and bloody. Severe burns of the oral cavity.

In the event of splashes or contact with skin :

Projections of concentrated solutions are responsible for severe caustic lesions if a decontamination is not quickly carried out.

The cure is slow with sometimes retractile scars.

In the event of splashes or contact with eyes :

Projections of concentrated solutions are responsible for severe caustic lesions, if a decontamination is not quickly carried out. In the event of attack, invalidating after-effects are possible : corneal opacities, cataract, glaucoma...

Possibility of attack, of all fabrics of the eye with risk of blindness.

12 ECOLOGICAL INFORMATION

No ecological data on the product itself is available.

The product must not be allowed to run into drains or waterways.

Eco toxicity :

For the Potassium Hydroxide in solution to 50% - FISH – CL50 (24 h) = 80 mg/l, DAPHNIDS –CL50 (24 h) = 270mg/l.

For the sodium hydroxide : FISH – CL50 (96 h) = 125 mg/l, DAPHNIDS – CE50 (48 h) = 40mg/l.

Harmful for the watery organizations because of the alkaline pH.

The diluted product is quickly neutralized.

13 DISPOSAL CONSIDERATIONS

Do not pour into drains or waterways.

Waste :

Recycle or dispose of waste in compliance with current legislation, preferably via a certified collector or company.

Do not contaminate the ground or water with waste, do not dispose of waste into the environment.

Soiled packaging :

Empty container completely. Keep label(s) on container.

Give to a certified disposal contractor.

14 TRANSPORT INFORMATION

Transport product in compliance with provisions of the ADR for the road, RID for the rail, IMDG for the sea and ICAO/IATA for the air transport (ADR 2007 – IMDG 2006 – ICAO/IATA 2007).

UN3266 = CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S.

(Potassium Hydroxide, sodium hydroxide)

ADR/RID	Class	Code	Pack gr.	Label	Ident.	QL	Provis.
	8	C5	II	8	80	LQ22	274



IMDG	Class	2° Label	Pack gr.	LQ	EMS	Provis.			
	8	-	II	1 L	F-A,S-B	274 944			
IATA	Class	2° Label	Pack gr.	Passager	Passager	Cargo	Cargo	note	
	8	-	II	808II	1 L	812	30 L	A3	
	8	-	II	Y808	0.5 L	-	-	-	

15 REGULATORY INFORMATION

This preparation was classified in compliance with the directive known as <All preparations> 1999/45/CE and its adaptation.

In addition directive 2004/73/CE with the 29° adaptation of directive 67/548/CEE (Hazardous substances) have been taken into account.

This product is not classed as flammable.

Preparation Classification :



Contains:

215-185-5	SODIUM HYDROXIDE
215-181-3	POTASSIUM HYDROXIDE

Particular hazards associated with the preparation and safety recommendations :

R 35	Causes severe burns
S 26	In case of contact with eyes, rinse immediately with plenty of water and seek medical advice.
S 36/37/39	Wear suitable protective clothing, gloves and eye/face protection
S 45	In case of accident or if you feel unwell, seek medical advice immediately (show the label where possible).
S 60	This material and its containers must be disposed of hazardous waste

16 OTHERS INFORMATION

Since the user's working conditions are not known by us, the information supplied on this safety data sheet is based on our current level of knowledge and on national and community regulations.

The product must not be used for any purposes other than those specified under heading 1 without first obtaining written handling instructions. It is all times the responsibility of the user to take all necessary measures to comply with legal requirements and local regulations.

The information given on this safety data sheet must be regarded as a description of the safety requirements relating to our product and not a guarantee of its properties.

This card supplements the technical notes of use but does not replace them. The information which it contains are based on the state of our knowledge relating to the product concerned. They are given in good faith.

The attention of the users is moreover drawn to the possible incurred risks when the product is used with other uses that those for which it was conceived. The user will take under his only responsibility the precautions related to the use of the product.

The purpose of the whole and lawful regulations mentioned is to help the recipient in his obligations for the utilisation of dangerous products.

Full text of risk phrases appearing in section 3:

R 22	Harmful if swallowed
R 35	Causes severe burns

Labelling for contents (Regulation EC n°648/2004 - 907/2006):

- less than 5% : nonionic surfactants

DESCALE-PRO

ACID LIQUID SCALING

CHARACTERISTICS :

Aspect: Translucent liquid

pH: 2

Density: 1.2

Biodeterioration > to 90%

5 mn < TPS contact < 15 mn

Temperature until 60°C

Conform to the Decree of the 08.09.1999 relating one to the cleaning of the material which can be in contact with foodstuffs.

PROPERTIES :

Its surface-active components increase its acidity, facilitates degreasing and descaling.

It gives again the glare of the nine.

Its acidity gets a disinfecting activity to him.

Conform to standards NF IN 1040 (1%) and NF IN 1276 (1%)

DIRECTIONS FOR USE:

To directly inject the product in the flushing water using the automatic measurers.

Proportion employment: from 50 with warm water 200g/l

APPLICATIONS :

On all types of machines having a specific batcher:

Washing machine, crockery, glassmaking, autoclaves, coffee machines, teapots, pots, percolators, sterilizers

Superheaters, fountains, medical material, boiler of furnaces vapors...

Not to use on aluminum or light alloys

RECOMMENDATIONS :

To consult the card of data of safety before employment

GUARANTEE: NOT CONTROLLING THE APPLICATIONS, IT IS IMPORTANT WITH THE USER TO MAKE SURE, BY TESTS, THAT THE PRODUCT IS APPROPRIATE WELL WITH USE FOR WHICH HE INTENDS IT.
OUR GUARANTEE COULD NOT EXCEED THE REPLACEMENT OF A PRODUCT FOUND DEFECTIVE

DESCALE-PRO

SAFETY DATA SHEET

7 IDENTIFICATION

Identification of the substance or of the preparation :Nom : **DETART DESCALE-PRO**

Product code : IMP 114

Identification of the company :Supplier : **HOBART**

**Hobart House,
51 The Bourne,
Southgate,
London
N14 6RT
www.hobartuk.com**

Société : INRS / ORFILA [http : /www.centres-antipoison.net](http://www.centres-antipoison.net)**Use of the substance / preparation :****DETERGENT IN FOOD ENVIRONMENT**

8 HAZARD IDENTIFICATION

This product is not classified as flammable.

Refer to the recommendations regarding the other product present on the site.

Possibility of serious corrosive effects.

Other information:

The classification in corrosive class is based on a extreme pH value (in accordance with 2001/59/CE, annex VI, paragraph 3.2.5) directive.

Preparation classification:

Cause severe burns.



9 COMPOSITION and INFORMATION ON INGREDIENTS

Full text of risk appearing in section 3: see section 16.

Hazardous Substances present on their own

(present in the preparation at a sufficient concentration to give it the toxicological characteristics it would have in a 100% pure state).

INDEX	CAS	CE	Nom	Symb.	R :	%
007-004-00-1	7697-37-2	231-714-2	NITRIC ACID ...%	C O	C ; R35 O. R8	10 <= x % < 25
Other substances representing a hazard :						
015-011-00-6	7664-38-2	231-633-2	PHOSPHORIC ACID ...%	C	C ; R34	10 <= x % < 25
Substances present at a concentration below the minimum danger threshold						
No known substance in this category is present.						
Other substances with occupational exposure limits :						
No known substance in this category is present						

1 FIRST AID MEASURES

As a general rule, in case of doubt or if symptoms persist, always call a doctor.
NEVER induce swallowing in an unconscious person.

In the event of exposure by inhalation:

(Spray inhalation)

In the event of inhalation, transport the patient to free air. Oxygen or artificial breathing if required. Call upon a doctor.

Bring the patient to hospital if symptoms persist.

In the event of splashes or contact with eyes:

Wash thoroughly with soft, clean water for 15 minutes holding the eyelids open.

If there is any redness, pain or visual impairment, consult an ophthalmologist.

In the event of splashes or contact with skin :

Remove all contaminated or stained clothing immediately.

DO NOT USE them again until they have been decontaminated. Wash the skin thoroughly with soap and water or a known cleaner.

DO NOT USE solvents or thinners.

If the contaminated area is widespread and/or there is damage to the skin, a doctor must be consulted or the patient must be transferred to hospital.

In the event of swallowing :

If swallowed accidentally, DO NOT allow to drink, DO NOT induce vomiting but transfer the patient to hospital immediately by ambulance. Show the label to the doctor.

Thoroughly rinse mouth and lips if the patient is conscious.

Specific and immediate treatment:

In case of splashes on eyes and on skin, treat the eyes a priority.

2 FIRE-FIGHTING MEASURES

Suitable extinguishing media:

Pulverized water

Special protective equipment for fire-fighters:

Fire-fighting personnel are to be equipped with autonomous insulating breathing apparatus and must wear protective clothes.

Special exposure hazards arising from the substance or preparation itself as such , combustion products, resulting gases :

Cool the containers exposed by fire.

At high temperature: reacts to metals with hydrogen release, highly flammable and explosive product.

3 ACCIDENTAL RELEASE MEASURES

Personal precautions:

Avoid any contact with the skin and eyes.

Consult the safety measures listed under headings 7 and 8.

Environmental precautions:

Contain and control the leaks or spills with non-combustible absorbent materials such as sand, earth, vermiculite, diatomaceous earth in drums for waste disposal.

Prevent any material from entering drains or waterways.

Use drums to dispose of waste recovered in accordance with applicable regulations (see heading 13)

Methods for cleaning up :

Neutralize with a basic decontaminating product for instance a carbonic sodium water solution or similar. If the ground is contaminated and once the product has been recovered by sponging with an inert and non-combustible absorbent material, wash the contaminated area in plenty of water.

If a large amount has been spilt, evacuate all personnel and only allow intervention by trained operators equipped with safety apparatus.

Clean preferably with a detergent, do not use solvents.

Attention: Neutralization is a n exothermic reaction.

7 HANDLING AND STORAGE

The regulations relating to storage premises apply to workshops where the product is handled.

Handling:

Handling and storage instructions on Corrosive products have to be applied.

Have appropriate ventilation and drain with respect to the equipment.

Handle with care avoiding projection.

Fire prevention:

Prevent access by unauthorized personnel.

Recommended equipment and procedures:

For personal safety, see § 8.

Observe precautions stated on label and also industrial safety regulations.

Product must not come into contact with the skin and eyes.

Provide safety showers and eyes washes in workshops where the product is handled constantly.

Prohibited equipment and procedures:

Smoking, eating and drinking are prohibited in premises where the preparation is used.

Never open the packages under pressure.

Storage:

Keep the container tightly closed in a dry place.

14 EXPOSURE CONTROL / PERSONAL PROTECTION



Use personal protection equipment as per Directive 89/686/EEC.

Technical rules to apply:

Make sure air is constantly renewed.

Valeurs limites d'exposition selon INRS ED 984 et Arrêté Français du 30/06/04 :						
France	VME-ppm	VME-mg/m3	VLE-ppm	VLE-mg/m3	Notes	TMP N°
7664-38-2	0.2	1	0.5	2	-	-
7697-37-2	2	5	4	10	-	-
Exposure limit values (2003-2006)						
Germany /AGW	VME	VME	Going beyond	Remarks		
7697-37-2	2 ml/m3	5.2 mg/m3	1 (I)	DFG.		

Respiratory protection:

Avoid breathing the fog.

Hand protection :

Protective creams may be used for exposed skin, but they should not be applied after contact with the product.

Where there is a risk of contact with the hands, suitable gloves must be used.

Eye and face protection :

Avoid contact with the skin and eyes.

Provide personnel with gloves, face masks and safety goggles. Provide eye washes in workshops where the product is constantly handled.

Skin protection :

Wear suitable protective clothing, in particular overalls and boots. These items must be kept in good condition and cleaned after use.

For further information, see § 11 of S.D.S. – Toxicological information.

14 PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

General information :	
Physical state	Fluid Liquid
Important health, safety and environmental information :	
pH of substance / preparation	Strongly basic
When a pH measure is possible, it has a value of	Not given
pH when diluted	1.5 to 1%
Boiling point/boiling range :	Not relevant
Flash Point interval	Not relevant
Vapour pressure	Not relevant
Density	> 1
Relative density	1.2
Water solubility	Soluble
Others information :	
Melting point/melting range	Not relevant
Self-ignition temperature	Not relevant
Decomposition Point/decomposition range	Not relevant
Colour	No colour

15 STABILITY AND REACTIVITY

The preparation is stable at the handling and storage conditions recommended per § 7 of the safety date sheet.

Condition to avoid:

Temperature below 5°C and above 40°C.

Material to avoid :

Sharp reactions with alkalis and metal.

Hazardous decomposition products :

At high temperatures and by corrosion of metals, possibility of flammable and explosive hydrogen formation.

16 TOXICOLOGICAL INFORMATION

It is generally agreed that substances contained are likely to cause tissue damage in less than three minutes after application to the healthy, unbroken skin of an animal.

In the event of exposure by inhalation:

Corrosive for respiratory mucous membranes:

In the event of swallowing :

Pains oral, throat, intestinal and epigastria. The vomiting is frequent and bloody. Severe burns of the oral cavity.

In the event of splashes or contact with skin :

Projections of concentrated solutions are responsible for severe caustic lesions if a decontamination is not quickly carried out.

The cure is slow with sometimes retractile scars.

In the event of splashes or contact with eyes :

Very corrosive for the skin. Projections of concentrated solutions are responsible for severe caustic lesions, if a decontamination is not quickly carried out. In the event of attack, invalidating after-effects are possible : corneal opacities, cataract, glaucoma...

Possibility of attack, of all fabrics of the eye with risk of blindness.

17 ECOLOGICAL INFORMATION

Persistence and degradability : Tensio-activ biodegradability above 90% as requested by legislation.

18 DISPOSAL CONSIDERATIONS

Waste :

Recycle or dispose of waste in compliance with current legislation, preferably via a certified collector or an certified company.

Soiled packaging :

Empty container completely. Keep label(s) on container.

Give to a certified disposal contractor.

Reuse of empty container is strongly disrecommanded.

14 TRANSPORT INFORMATION

Transport product in compliance with provisions of the ADR for the road, RID for the rail, IMDG for the sea and ICAO/IATA for the air transport (ADR 2007 – IMDG 2006 – ICAO/IATA 2007).

UN3264 = CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S.

(Nitric acid ...%).

ADR/RID	Class	Code	Pack gr.	Label	Ident.	QL	Provis.
	8	CI	III	8	80	LQ7	274



IMDG	Class	2° Label	Pack gr.	LQ	EMS	Provis.			
	8	-	III	5 L	F-A,S-B	223 274 944			
IATA	Class	2° Label	Pack gr.	Passager	Passager	Cargo	IATA	Class	
	8	-	III	818	5 L	820	60 L	A3	
	8	-	III	Y818	1 L	-	-	-	

17 15 REGULATORY INFORMATION

This preparation was classified in compliance with the directive known as <All preparations> 1999/45/CE and its adaptation.

In addition directive 2004/73/CE with the 29° adaptation of directive 67/548/CEE (Hazardous substances) have been taken into account.

This product is not classed as flammable.

Preparation Classification :

Corrosive



Contains :	007-004-00-1	NITRIC ACID
	015-011-00-6	PHOSPHORIC ACID

Particular hazards associated with the preparation and safety recommendations:

R 35	Cause severe burns
S 26	In the event of contact with the eye, rinse immediately and thoroughly with water and consult a specialist.
S 36/37/39	Wear appropriate protective clothes, gloves and a protective device for eyes/face.
S 45	In case of an accident or a weakness, call for a Doctor immediatly (if possible, show him the label).
S 23	Do not inhale gas/ fumes/vapors/sprays (appropriate word has to be donated by the manufacturer)

Specific stipulation:

The corrosive clasification is based on an extrem value of pH (ref to Directive 2001/59/CE, annex VI, paragraph 3.2.5).

Nomenclature of the classified installations. (France) (For Quantité total Quantité lira presents in the installation).

Phosphoric acid (Employment, storage of): N°1611 - in (Quantité >= 250 T) => Régime A and Ray of posting of 1 km/in (Quantité >= 50 T) but (Quantité < 250t) => Régime D.

ALIMENTARITE: Decree of the 9/8/99 relating to the substances authorized for the cleaning of materials and objects intended to be put in contact with the foodstuffs.

Table of the occupational diseases according to the Labor regulation:.

N°34 table - Affections caused by phosphates, pyrophosphates and thiophosphates of alkyl, aryl or alcoylaryle and others organophosphorés anticholinesterasic like by the heterocyclic phosphoramides and carbamates anticholinesterasic.

Special medical supervision according to the decree of July 11th, 1977 for phosphorus and its compounds.

17 OTHER INFORMATION

As the end user's working conditions are not known from us, the information given in this safety data sheet are based on the present state of our knowledge and on the national and European regulations.

The product shouldn't be used for other purposes than those specified in heading 1 without having received beforehand written handling instructions.

It is always from the end user's responsibility to take any necessary action to address the local rules and laws.

The information given in this sheet have to be considered as a description relating to the safety requirements relating to our product and not as a guaranty of its properties.

This document applies AS IT IS, in accordance with the specifications given by SANTOR SAS.

SANTOR SAS : tel : 01.39.33.24.60

Fax : 01.39.33.24.61

info@santor.fr

The information given on this document is sincere and based on our latest knowledge relating to the concerned product when editing this document.

End user's attention is drawn on potential risks when using the product for other purposes than the ones for which it is intended for.

In the event of combining or mixing, make sure no additional risk might occur.

It is the consignee's duty to refer to the set of official and legal texts relating to the usage, the keeping and the handling of the product for which he has the only responsibility.

The user of the product has also to inform the persons who might be in contact with the product (instructions, storage, any intervention) about any necessary information related to safety, health and environment protection, by forwarding them this safety data sheet.

This sheet must be used and copied only for prevention and safety purpose.

Wording of the R sentences of paragraph 3:

R 34	Cause burns
R 35	Cause heavy burns
R 8	Increases the risk of inflammation of combustible material.

SERVICE CONTACTS

Hobart trained service technicians strategically located at the listed Hobart branches are prepared to give you fast, efficient and reliable service. Protect your investment by having a Hobart inspection contract, which assures the continued, efficient operation of your Hobart machines, spares and accessories.

For further detail contact:

SALES, SERVICE AND SPARES: 0844 888 7777

Continued product improvement is a Hobart policy, specifications may change without notice.



**Hobart UK.
Hobart House,
51 The Bourne,
Southgate,
London
N14 6RT**

**Tel: 0844 888 7777
Fax 02008 886 0450**